

Gaz : surcharges 2013 (clients résidentiels)

		Dénomination	Montant tvac (c€/kWh)
Fédéral	Cotisation sur l'énergie		0,119660
	Cotisation fédérale	CREG : couverture des frais de fonctionnement de la commission de régulation de l'électricité et du gaz	0,003061
		OSP : financement des mesures sociales prévues par la loi du 4 septembre 2002 visant à confier aux CPAS la mission de guidance et d'aide sociale financière dans le cadre de la fourniture d'énergie aux personnes les plus démunies	0,013334
	Surcharge clients protégés		0,034190
Wallonie	Redevance de voirie		intégrée dans tarifs de transport et de distribution
	Redevance de raccordement au réseau gazier		0,007500
TOTAL			0,177746

Dernière mise à jour

8/01/2013